



APPUI À LA MOBILISATION DES RESSOURCES CLIMATIQUES POUR LE TCHAD

Le Tchad figure parmi les pays d'Afrique subsaharienne les plus sévèrement affectés par les impacts du changement climatique, notamment la hausse continue des températures, les sécheresses récurrentes, les inondations fréquentes et les vents violents. Ces perturbations environnementales compromettent la stabilité des écosystèmes et accentuent la vulnérabilité des populations. Dans ce contexte, l'une des priorités environnementales majeures du pays est de stopper la perte de biodiversité et la dégradation des biotopes. Cela implique la préservation des écosystèmes et des espèces menacées, la promotion d'une utilisation durable des ressources biologiques, et la garantie d'un partage juste et équitable des bénéfices issus de leur exploitation.

Malgré la gravité de ces défis, les ressources mobilisées pour appliquer les politiques et stratégies relatives au climat et à la conservation de la biodiversité demeurent très limitées. Le Tchad a cependant démontré un engagement politique notable en ratifiant plusieurs conventions et accords internationaux liés à la lutte contre les changements climatiques. Le pays s'est fixé l'objectif ambitieux de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 88 350 KtCO₂eq d'ici 2030. Pour y parvenir, il mise sur des axes stratégiques prioritaires tels que le renforcement de la résilience, la promotion des mesures d'atténuation, la prévention des risques, et le développement des capacités institutionnelles.

Afin de soutenir ces efforts, le Tchad a mis en place son propre Fonds Spécial en faveur de l'Environnement (FSE). Toutefois, l'accès aux financements climatiques dépend encore largement de la coopération internationale, en raison de l'absence d'institutions nationales accréditées auprès du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), du Fonds d'adaptation (FA) et du Fonds vert pour le climat (FVC).

1. OBJECTIF

Renforcer les capacités institutionnelles du Tchad en matière de gouvernance climatique, favoriser la participation du gouvernement, du secteur privé et des organisations de la société civile dans l'action

Institution porteuse :

Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD)

Autorité Nationale désignée (AND) :

M. Abdoulaye ABAKAR MOURNO

Coordination nationale:

M. Mahamat Haggat AHAMAT

M. Abakar Souleymane HAMID

climatique, et mobiliser des financements en faveur de programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets des changements climatiques.

2. ACTIVITÉS PRÉVUES

- Organisation d'un atelier de formation pratique sur les modalités d'accès aux financements internationaux sur le climat
- Appui à l'accréditation de deux institutions nationales auprès du Fonds vert pour le climat (FVC) et du Fonds d'adaptation (FA), en vue de renforcer leur rôle dans la mise en œuvre des initiatives climatiques.
- Assistance technique pour l'élaboration de trois notes conceptuelles portant sur des thématiques liées au climat, en vue de leur soumission aux mécanismes financiers internationaux.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

- Plus de 50 agents des secteurs publics, privés et associatifs ont été formés sur les modalités d'accès à la finance climat;
- Deux institutions nationales ont déposé leurs dossiers d'accréditation au FVC et au FA;
- Trois notes conceptuelles ont été élaborées, validées et soumises aux mécanismes de financement.

4. SUIVI ET ÉVALUATION

La mise en œuvre du projet sera coordonnée par l'Autorité Nationale désignée (AND), sous la supervision du Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD), qui agira en tant qu'agence d'exécution. Un cadre de suivi et d'évaluation structuré assurera l'efficacité opérationnelle, le respect des échéances et la réalisation des résultats escomptés.

Facilitation technique :

Institut de la Francophonie pour le développement durable

Mme Lionelle NGO-SAMNICK

M. Koffi Afandi KOUMASSI

M. Abdou Aziz DIEDHIOU

M. Elhadji Aly SOW

<https://www.ifdd.francophonie.org/>